Le budget-M. Heap

Je me rappelle que lorsque j'ai quitté l'armée à la fin de la guerre, on nous disait que nous aurions le plein emploi. Naturellement, il y a toujours un certain roulement des emplois et des travailleurs, de sorte que l'on a institué un nouveau régime appelé assurance-chômage afin de fournir un revenu temporaire aux travailleurs pendant un certain temps, entre deux emplois. C'était une brillante idée, et tout a bien marché pendant plusieurs années. On nous dit maintenant que ce système est dépassé. Le gouvernement actuel a mis au rancart ce système qui fixe à 3 p. 100 de la main-d'œuvre active la proportion des travailleurs qui sont normalement en chômage au moment où ils changent d'emploi. Le gouvernement nous dit que le chômage irréductible sera au moins de 7 ou 8 p. 100, et probablement de 10 p. 100. Il ne s'agit pas de travailleurs qui changent d'emplois mais de ceux qui n'ont pas d'emploi. C'est le minimum que le gouvernement nous a offert.

Si nous sommes aux prises avec ce problème, c'est qu'en raison de la politique fiscale du gouvernement, le pouvoir d'achat de la vaste majorité des Canadiens a été réduit à un niveau inférieur à celui qui est nécessaire pour assurer une saine économie. Le gouvernement est parvenu à réduire le pouvoir d'achat des Canadiens en inversant ses priorités, tantôt en s'en prenant aux revenus des sociétés, et tantôt à ceux des particuliers. En 1950, 50.7 p. 100 des recettes du gouvernement provenanent des particuliers, et 49.2 p. 100 des sociétés. Ces pourcentages représentent la répartition des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, et bien que ces deux sources ne soient pas les seules, ce sont les plus importantes. En tout, l'impôt sur le revenu des particuliers fournissait au gouvernement 50.7 p. 100 de ses recettes, et l'impôt sur le revenu des sociétés 49.2 p. 100.

En 1960, dix ans plus tard, la part de l'impôt sur le revenu des particuliers était passée à 58.6 p. 100 tandis que celle de l'impôt sur le revenu des entreprises était tombée à 41.3 p. 100. Encore dix ans plus tard, en 1970, l'impôt sur le revenu des particuliers atteignait 71.3 p. 100 alors que pour les entreprises, la baisse était rendue à 28.6 p. 100. En 1980, les contributions des particuliers représentaient les trois quarts des recettes fiscales, soit 76.6 p. 100, celles des entreprises comblant la différence de 23.3 p. 100. Autrement dit, les travailleurs du Canada, sans oublier les agriculteurs, les retraités et les autres, ne disposent pas d'un revenu suffisant, après impôt, pour maintenir le pouvoir d'achat nécessaire à une saine économie. Au contraire, en vertu du régime fiscal on leur prélève une portion de plus en plus considérable qui se trouve canalisée par défaut vers les banques et autres établissements financiers dont la tendance, on le sait, n'est pas de dépenser cet argent au Canada. Les banques se vantent actuellement d'investir 40 p. 100 de leurs actifs à l'étranger, parfois dans des pays qui ne rembourseront jamais. Voilà en premier lieu de quelle facon le gouvernement a nui à notre économie. Je reviendrai sur le budget à l'étude pour démontrer qu'il poursuit cette détériora-

Deuxièmement, le gouvernement s'en est pris, à une exception près, aux industries manufacturières. Il a exigé de ce secteur autrement plus que d'autres comme les mines, les finances et le pétrole, bien que les industries de fabrication aient encore à leur actif 1,750,000 employés, contrairement à 151,000 seulement pour les secteurs minier et pétrolier réunis et uniquement 562,000 pour le secteur financier. Malgré le fait que les industries de fabrication soutiennent un secteur beaucoup plus

large de l'économie, elles sont soumises à un taux d'imposition prohibitif.

Au cours de la période allant de 1969 à 1978, l'industrie minière a été imposée à 19.8 p. 100, les institutions financières, à 23.7 p. 100, le secteur gazier et pétrolier, à 23.4 p. 100; mais le secteur des textiles, de la bonneterie et du vêtement a payé un taux d'imposition de 41 p. 100. Pour l'ensemble des industries manufacturières sauf celles du domaine du pétrole et du charbon, le taux s'élevait à 38.3 p. 100. Ainsi, les mines, les finances et le pétrole, les secteurs les plus riches au Canada, sont obligatoirement subventionnés, en vertu du régime fiscal canadien, par les travailleurs du secteur de la fabrication et, en particulier, par ceux de la principale industrie dans la circonscription que je représente, c'est-à-dire les travailleurs des vêtements et des textiles. Il n'est pas étonnant que les vendeurs immobiliers, notamment, reprochent aux travailleurs canadiens leur réticence à se porter acquéreurs. Cette résistance vient de ce qu'ils ont les poches vides. C'est ce gouvernement qui les a dépossédés et qui continue à le faire au moyen de ce budget.

Il y a une autre politique que le gouvernement applique depuis longtemps et qu'il poursuit avec le budget. Le gouvernement encourage, en toute connaissance de cause, une relance de l'importation de vêtements, de textiles et d'autres produits en provenance de pays où les salaires sont bas. Dans son exposé budgétaire, le ministre a affirmé qu'il poursuivrait cette politique de relâchement des restrictions contre les importations en provenance de ces pays. Cela en dépit du fait que l'industrie la plus durement touchée par cet état de choses à l'heure actuelle a déjà perdu 50,000 emplois sur 200,000 depuis deux ans. Le quart des emplois ont été éliminés plus particulièrement parce que le gouvernement encourage les importations de pays où on paie des salaires de 50c. et de \$1. Le gouvernement agit ainsi en dépit du fait que le secteur, contrairement à la déclaration du gouvernement et à celle de l'ancien président du Conseil du Trésor, a consacré deux milliards à la modernisation de ses installations durant les années 70 et qu'elle poursuit cette modernisation à un rythme beaucoup plus rapide que dans la plupart des autres secteurs secondaires de fabrication. Compte tenu du fait que le coût de la vie a augmenté de 167.5 points entre 1971 et 1982, le coût des vêtements n'a augmenté que de 104.9 points, soit d'environ les deux tiers du taux d'accroissement. Les prix des vêtements importés ont augmenté de 214 points, ce qui est beaucoup plus que le taux d'intérêt. Le secteur du vêtement a donc été anti-inflationniste en aidant à contenir le prix des vêtements au Canada. Néanmoins, le gouvernement s'entête à détruire ce secteur en adoptant cette politique d'importation.

• (1650)

Le secteur du textile a atteint un taux plus élevé de valeur ajoutée par travailleur que la moyenne de l'industrie de la fabrication au Canada, un taux aussi élevé que les secteurs du vêtement et du textile aux États-Unis. Les secteurs du textile et du vêtement au Canada n'ont guère reçu d'aide du gouvernement pour se moderniser. Bien qu'ils comptent 11 p. 100 des travailleurs de la fabrication, ils ne reçoivent que 3 p. 100 de cette aide. J'estime, monsieur le Président, que le gouvernement a de plusieurs façon miné et affaibli l'industrie de la confection et du vêtement sans compter d'autres secteurs de la